

Élections 2014

Mille et une raisons

Une période extrêmement menaçante pour l'ensemble des entreprises de l'audiovisuel public s'annonce. Ces menaces pourraient se concrétiser, si nous ne sommes pas suffisamment vigilant-es lors de la négociation sur l'accord de substitution à la Convention Collective car l'objectif de cet accord, du côté direction est la mise en place d'une nouvelle organisation du travail, plus rentable et d'un nouveau système salarial qui individualise les salaires.

Ces projets importants, destructeurs des métiers, et dont les conséquences sur les conditions de travail seront, sans aucun doute, catastrophiques, expliquent que la direction de Radio France recherche des interlocuteurs « serviables » et des élu-es complaisants ou peu combatifs qui accepteraient de signer ce nouvel accord destiné à supprimer nos acquis sociaux.

Plus les élu-es CGT seront nombreux, moins la direction pourra tenter ce type de manœuvre ! Plus la CGT obtiendra de voix au premier tour des élections, plus grandes seront les possibilités d'imposer l'intérêt des salarié-es dans les négociations ! En effet, depuis 2008 la représentativité syndicale est mesurée au premier tour des élections.

La CGT et ses élu-es ont prouvé leur engagement sans concession ces dernières années :

Les élu-es CGT au CE pidf et au CHSCT se battent pied à pied face aux résultats calamiteux de l'opération de réhabilitation, pour que soient respectées les conditions de travail et la santé des salarié-es, dans l'affaire des formaldéhydes ou dans l'acoustique du self.

Les délégué-es du personnel CGT, défendent le principe d'équité, pour que chacun-e ait ses chances de connaître un déroulement de carrière normal, contre toute forme de clientélisme qui ne peut que remettre en cause les intérêts collectifs.

La CGT est partie prenante de toute les mobilisations des salarié-es pour que soit respecté ce principe d'équité au niveau collectif. La CGT, considérant que les syndicats doivent être les porte parole des salarié-es, agit dans ces mobilisations en toute transparence pour défendre avec les salarié-es, les revendications élaboré-es par eux et avec eux.

La situation actuelle nécessite des élu-es capables de défendre avec ténacité, sans peur et sans compromission les intérêts des salarié-es ; des élu-es qui sauront alerter leurs collègues des dangers et qui sauront les combattre avec eux dans les instances et sur le terrain ; des élu-es qui se caractérisent par leur honnêteté et leur combativité pour la défense de la radio de service public grâce à une production de qualité et des métiers reconnus.

Ces élu-es sont sur les listes présentées par la CGT.

Votez et faites voter CGT

- Oui à l'actualisation et à l'amélioration de la Convention Collective de l'audiovisuel,
- Non aux critères classants que veut imposer la direction dans le futur « nouvel accord collectif »,
- Oui au respect de nos métiers avec des diplômes et des formations qualifiantes,
- Non à la rétrogradation dans un nouveau système salarial (cadre aujourd'hui, employé-e demain),
- Oui au paritarisme, au maintien des CPS, aux automatismes d'évolution de carrière,
- Non aux carrières à la tête du client, à l'individualisation,
- Oui aux nouveaux métiers de l'Internet, clairement identifiés et intégrés à la Convention Collective,
- Non au « tous contributeurs », à charge d'emploi, sans formation, au détriment de nos métiers,
- Non à toutes les formes de discriminations : sexisme, racisme, xénophobie, homophobie, âge..,
- Non à la précarité : le CDI doit être la règle,
- Non à une réhabilitation de la maison de la radio à bas coût, qui aggrave les conditions de travail et menace la santé des salarié-es.

Oui à Radio France, Radio de Service Public,
avec une production de qualité et des métiers reconnus.

Votez et faites voter CGT

Paris, le 8/01/2014